



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2333

Enveloppe lieux de spectacles et autres lieux culturels - Attribution de subventions d'équipement pour un montant global de 245 000 euros à des structures de création et de diffusion artistique - Approbation de conventions d'application entre la Ville de Lyon et diverses associations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2333 - ENVELOPPE LIEUX DE SPECTACLES ET AUTRES LIEUX CULTURELS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT POUR UN MONTANT GLOBAL DE 245 000 EUROS A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE - APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION ENTRE LA VILLE DE LYON ET DIVERSES ASSOCIATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une ligne budgétaire intitulée "lieux culturels" permet d'allouer des subventions d'équipement aux structures culturelles lyonnaises réparties sur l'ensemble du territoire de la ville, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des équipes administratives, des artistes et des techniciens et les conditions d'accueil du public tout en favorisant le développement d'activités culturelles de proximité sur l'ensemble du territoire lyonnais.

En effet, la réflexion engagée à partir de l'existant a permis de constater que les équipements dont disposent ces structures nécessitent des travaux de rénovation et, pour certains, de remise aux normes actuelles de sécurité.

Par ailleurs, leur matériel scénique et bureautique est souvent obsolète, insuffisant et inadapté aux techniques modernes. Les aider à moderniser leurs équipements tout en favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre, présente un intérêt communal certain.

En 2016, 53 lieux et compagnies œuvrant dans les domaines de l'audiovisuel, des arts visuels, de la danse, de la musique, du patrimoine et du théâtre ont sollicité la Ville, au titre de l'équipement.

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est proposé de soutenir vingt-neuf associations pour un montant total de 245 000 €

SECTEUR THEATRE - CIRQUE

Le Théâtre des Asphodèles - Impasse Saint Eusèbe à Lyon 3^e

Le Théâtre consacre une part importante de ses activités à la création et à la diffusion de spectacles de Commedia dell'arte ainsi qu'à la promotion de cet art par le biais d'ateliers, d'expositions et de conférences. Il organise également des stages et des cycles de formations artistiques variées pour amateurs et professionnels. Il programme les productions d'autres compagnies et met ses locaux à disposition pour des répétitions.

Dans une logique de mutualisation de son lieu et de partage artistique, la Compagnie du Théâtre des Asphodèles propose, en 2016, des « Labos artistiques urbains », pour un lieu de résidences d'artistes. Ce projet renforcera

l'identité du théâtre comme un lieu de vie de compagnie, espace de fabrique, d'expérimentation, de création et de dialogue, réceptacle de propositions artistiques et d'équipes qui font échos au monde d'aujourd'hui et qui trouveront une plus grande visibilité auprès du public grâce à cet équipement. Cet accueil en résidence se fera à destination de compagnies professionnelles prioritairement de l'agglomération lyonnaise ayant besoin d'un espace de travail ou de visibilité auprès des professionnels, d'un soutien technique, administratif ou artistique. Des actions de sensibilisation ou de formation seront demandées à la compagnie accueillie afin d'œuvrer par la présence artistique au sein du lieu à une véritable dynamisation dans le quartier.

Pour permettre l'accueil de compagnies en recherche de locaux de travail, le théâtre prévoit le réaménagement de la régie, le rehaussement des plafonds et des salles de travail et l'amélioration du système de chauffage.

Sur un budget prévisionnel de 54 493 € échelonné sur 2015 et 2016, il est proposé d'apporter un soutien financier de 7 000 € au Théâtre des Asphodèles qui complètent les 20 000 € attribués en 2015. Pour rappel, une subvention de fonctionnement de 20 000 € a été votée au Conseil municipal du 18 janvier 2016.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 34 000 €
(20 000 € équipement, 14 000 € fonctionnement).

Subvention proposée : 7 000 €

L'Espace 44 - 44 rue Burdeau à Lyon 1^{er}

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger et s'est installé dans un lieu de la rue Burdeau, anciennement dénommé Lyon Scène, où il développe une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Actuellement dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce lieu intimiste de 45 places donne la priorité aux nouveaux auteurs et à la mise en scène de textes contemporains. Il tisse pour cela des liens particulièrement étroits avec deux écoles de formation lyonnaises (Compagnie du Chien Jaune et Arts en Scène), mais aussi avec des institutions régionales telles le Théâtre de la Citadelle/Théâtre de l'Horizon, à Bourg-en-Bresse.

Depuis de nombreuses années, il consacre une partie de sa programmation à de jeunes compagnies auxquelles il donne l'occasion de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, il permet à de jeunes auteurs vivants de voir leurs textes portés à la scène. Il s'investit également dans les actions de proximité en direction des habitants et des associations du quartier et en partenariat avec le secteur scolaire. L'Espace 44 programme ainsi chaque année des spectacles « jeune public » lors des vacances scolaires.

Chaque saison, le théâtre accueille une trentaine de compagnies pour 200 à 300 représentations. Pour permettre cet accueil et cet accompagnement des compagnies émergentes, le théâtre souhaite remplacer son matériel scénique

devenu vétuste en investissant notamment dans des micros, des lampes de scènes, des adaptateurs, des pupitres à mémoire, des pieds et perchettes télescopiques...

Sur un budget prévisionnel de 5 015 €, dont 515 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 000 € à cette association.

Pour rappel, une subvention de fonctionnement de 40 000 € a été votée au Conseil municipal du 18 janvier 2016.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 45 000 € (fonctionnement).

Subvention proposée : 4 000 €

L'Espace Gerson - 1 place Gerson à Lyon 5^e

L'Espace Gerson est un café-théâtre fondé en 1987 par Gilbert Lendrin et dirigé depuis 4 ans par Julien Roux. Situé dans le quartier Saint-Paul, ce lieu atypique se consacre à l'humour et développe une activité permanente, y compris pendant l'été. Il propose de nombreux spectacles de café-théâtre aux Lyonnais et aux touristes, participe au repérage et à la promotion de jeunes artistes et contribue à l'animation du Vieux Lyon. Il est également associé à la programmation et au jury de plusieurs festivals d'humour en Rhône-Alpes. En 2013, il lance son premier festival : Gerson fait son festival.

Depuis la rentrée 2014, l'Espace Gerson accueille des artistes en résidence.

Cette saison encore prévoit une quarantaine de spectacles de café-théâtre. Pour accueillir au mieux son public, l'Espace Gerson souhaite améliorer l'isolation thermique et sonore du lieu en installant de nouvelles fenêtres. Ceci permettrait également de réduire les nuisances sonores pour le voisinage.

Sur un budget prévisionnel de 8 500 €, dont 3 500 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 500 € à cette association.

Pour rappel, une subvention de fonctionnement de 15 000 € a été votée au Conseil municipal du 18 janvier 2016.

Subvention allouée en 2015 : 17 000 € (fonctionnement).

Subvention proposée : 4 500 €

Le Théâtre sous le Caillou - rue d'Austerlitz à Lyon 4^e

Pascal Coulan, comédien, humoriste, metteur en scène (parfois auteur) lyonnais a fondé la Compagnie Presse-Citron en 1995 puis, a ouvert ce petit théâtre de 50 places dénommé « Sous le Caillou » en 2012, situé sur le plateau de la Croix-Rousse à deux pas du Gros Caillou. Ce lieu programme avant tout des créations lyonnaises inédites, le plus souvent des one man shows, ce qui ne l'empêche pas de monter de temps en temps un classique. Ouvert du mercredi au samedi, il se consacre à la musique le mercredi et au théâtre les autres jours. Il propose également 3 semaines réparties sur l'année de mise en valeur du conte.

Le Théâtre sous le Caillou sollicite une aide en investissement afin de renouveler du matériel son et lumière (table de mixage, enceinte, micro et console lumière) pour l'accueil des compagnies.

Subvention allouée en 2015 : 0 €
Subvention proposée : 2 000 €

Théâtre de l'Uchronie - 19 rue de Marseille à Lyon 7^e

Mac Guffin a été fondée en 2001, par Manuel Liminiana, réalisateur et scénariste de cinéma de formation, et par d'autres artistes, notamment une chorégraphe. A l'origine, cette Compagnie était destinée à promouvoir les jeunes auteurs de cinéma et de bande dessinée. Actuellement, elle s'est étendue aux arts de la scène. Elle œuvre dans le cinéma, le théâtre, la danse, la littérature et l'accompagnement de jeunes professionnels de ces différents domaines, fraîchement diplômés. Elle travaille régulièrement avec d'autres structures telles que le Théâtre de l'Anagramme, l'Astrée, la MJC Bonneterre de Villeurbanne et la médiathèque de Vaise. Elle travaille également en étroite collaboration avec le Centre Factory (école de théâtre et de cinéma) du Pole Pixel de Villeurbanne et la faculté de Lyon. L'Association a investi de nouveaux locaux rue de Marseille et a inauguré en mars 2014 le Théâtre de l'Uchronie.

Pour améliorer son isolation sonore et réduire sa consommation énergétique due aux déperditions de chaleur, la Compagnie souhaite investir dans une isolation à rideaux phoniques. A ce titre, elle sollicite une subvention d'équipement à la Ville de Lyon.

Sur un budget prévisionnel de 9 951 €, dont 2 431 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 7 000 € à cette association.

Subvention allouée en 2015 : 2 000 €(fonctionnement).
Subvention proposée : 7 000 €

Le Fanal - 33 rue Bossuet à Lyon 6^e

Le Fanal a été fondé en 1988 par Pierre Desmaret, un artiste lyonnais qui crée des spectacles où se mêlent le théâtre et la marionnette traditionnelle, le jeu d'acteur et d'autres techniques ou d'autres arts (les ombres, la projection vidéo ou la musique). Il travaille également sur le personnage de Guignol dans sa dimension historique et a largement participé au bicentenaire de la célèbre marionnette lyonnaise. A partir de 2011, la Compagnie a été accueillie en résidence à la Duchère où elle a développé un projet artistique au plus proche des habitants dans le cadre de la Politique de la Ville.

La Compagnie travaille par ailleurs auprès des publics scolaires ou des quartiers prioritaires et souhaite développer une programmation artistique sous chapiteau dans le quartier de l'industrie (9^e arrondissement) en y associant d'autres associations locales.

La demande de la Compagnie Le Fanal s'axe sur l'acquisition de sièges de gradin nécessaires pour l'autonomie des spectacles sous chapiteau. Par

ailleurs, l'installation à Vaise requiert l'équipement en gradins pour augmenter la jauge et l'installation d'un système de chauffage.

Sur un budget prévisionnel de 16 500 €, dont 6 500 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 3 000 € à cette Association.

Pour rappel, une subvention de 4 300 € a été votée au Conseil municipal du 6 juin pour le festival « Tout l'monde dehors » et une subvention de fonctionnement de 7 000 € a été votée au Conseil municipal du 4 juillet.

Subvention allouée en 2015 : 15 000 €(fonctionnement).

Subvention proposée : 3 000 €

Anteprima - 156 cours Docteur Long à Lyon 3^e

Anteprima est une Compagnie de théâtre fondée en juin 2008 par Antonella Amirante. Cette artiste, danseuse et comédienne d'origine italienne, a longtemps travaillé avec plusieurs compagnies de théâtre, notamment au Cosmos Kolej, sous la direction de Wladislaw Znoroko. Depuis quelques années, elle s'est engagée dans la découverte de textes contemporains, le plus souvent italiens et dans la mise en scène. Elle a d'abord créé « Parole in Anteprima », une lecture mise en espace d'auteurs contemporains italiens, qu'elle a donné au Théâtre Les Ateliers de Lyon, à Marseille, à Toulouse et au TNS de Strasbourg. Ensuite, elle a mis en scène « Mère/fille » de Laura Forti, au Théâtre Massalia de Marseille, au Théâtre Nouvelle Génération de Lyon, en tournée nationale puis italienne (en version originale et dans une nouvelle distribution) et au festival off d'Avignon 2010.

Les spectacles récents de la compagnie abordent, dans un registre tragi-comique, des parcours de vie marqués par les revers et tabous de la société contemporaine, tel celui de l'avortement. Elle a ainsi créé sur la saison 2014-2015 « Arrange toi », encore en tournée.

Cette Compagnie sollicite une aide pour l'acquisition d'un système son qui lui permettra une meilleure autonomie dans la diffusion de ses spectacles.

Sur un budget prévisionnel de 6 087 €, dont 1 087 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 1 600 € à cette Association.

Subvention allouée en 2015 : 2 000 €(équipement).

Subvention proposée : 1 600 €

La Fédération - 7 rue d'Alsace Lorraine à Lyon 1^{er}

La Fédération est la Compagnie du metteur en scène et acteur lyonnais, Philippe Delaigue. Cet artiste a fondé en 1981 la Compagnie Travaux 12 et travaillé pendant près de dix ans à Lyon, régulièrement subventionné par la Ville. En 1991, il a pris la direction de la Comédie de Valence qui est devenue un CDN (Centre Dramatique National) en 1997. En 2007, Philippe Delaigue est revenu à Lyon, avec une nouvelle association dénommée la Fédération et un projet qui allie la création théâtrale, souvent en partenariat avec d'autres équipes,

et l'écriture contemporaine à travers des commandes passées à des auteurs d'aujourd'hui. La Fédération s'est installée au n° 7 rue Alsace Lorraine dans des locaux associant bureaux et une salle de travail de 100 m². Depuis son arrivée, elle aménage le lieu pour en faire un espace de travail pour d'autres compagnies.

Pour accueillir au mieux ces équipes artistiques, la Fédération sollicite une aide pour continuer les travaux d'aménagement de ce local de 100 m² qui offre aux artistes un espace de travail de qualité.

Sur un budget prévisionnel de 42 000 €, dont 3 000 € d'autofinancement, 8 000 € d'emprunts et 11 000 € obtenus de la Région, il est proposé d'apporter un soutien financier de 5 000 € à cette association.

Pour rappel, une subvention de fonctionnement de 5 000 € a été votée au Conseil municipal du 4 juillet 2016.

Subvention allouée en 2015 : 9 000 €
(2 000 € équipement et 7 000 € fonctionnement).

Subvention proposée : 5 000 €

L'Association Lamartine - 28 rue Lamartine à Lyon 3^e

Cette structure coordonne un centre de création et d'expression installé dans une ancienne usine de bonneterie dans le quartier de Montchat à Lyon. 3 500 m² de friche ont été réinvestis par des artistes pour les transformer en ateliers, studios, bureaux et lieux de répétition.

La friche Lamartine est un site de production artistique où se croisent et dialoguent : peinture, sculpture, couture, gravure, infographie, musique, illustration, bande dessinée, arts du cirque, théâtre, poterie, sérigraphie... L'Association organise également le Festival Lamartine à la plage qui rassemble environ 2 000 personnes.

L'Association Lamartine demande une aide en investissement pour faire l'acquisition d'un parc de tentes de réception et de talkies walkies permettant une autonomie logistique et une sécurité renforcée sur l'organisation d'événements.

Sur un budget prévisionnel de 6 344 €, dont 1 344 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 1 400 € à cette association.

Pour rappel, une subvention de fonctionnement de 2 000 € a été votée au Conseil municipal du 4 juillet 2016.

Subvention allouée en 2015 : 2 000 € (fonctionnement).

Subvention proposée : 1 400 €

La Compagnie du Théâtre Oblique - 2 rue Duquesne à Lyon 6^e

La Compagnie a été fondée en 2013 par Olivier Borle. Metteur en scène et acteur formé à l'ENSATT, il a longtemps travaillé dans la troupe du TNP auprès de Christian Schiaretti. Il a notamment créé « Cahier d'un retour au pays

natal », d'Aimé Césaire, aux rencontres de Theizé en 2013, puis au Théâtre de l'Elysée à Lyon et au Théâtre de l'Opprimé à Paris en 2014.

L'Association souhaite s'équiper en matériel nécessaire à l'audio-description en direct des spectacles vivants. Ce procédé permet de rendre accessibles des œuvres aux personnes non voyantes ou malvoyantes grâce à un texte en voix-off qui décrit les éléments visuels du spectacle. Audrey Laforce, sortie de l'ENSATT, puis assistante mise en scène et relations publiques au TNP s'est formée à cette technique et souhaite proposer cet outil dans un premier temps aux salles lyonnaises demandeuses, puis aux compagnies créant leurs spectacles. L'Association sollicite la Ville pour l'acquisition de 10 écouteurs, de récepteurs, d'un émetteur UHF et d'une station de charge.

Sur un budget prévisionnel de 10 000 €, dont 1 500 € d'autofinancement et 3 500 € de partenaires privés, il est proposé d'apporter un soutien financier de 5 000 € à cette association.

Subvention allouée en 2015 : 0 €
Subvention proposée : 5 000 €

Le Bloc Opérateur – 45 montée Saint Barthélémy à Lyon 5^e

Le Bloc Opérateur est une Compagnie théâtrale lyonnaise fondée en 1997 dont la direction artistique relève depuis d'Emmanuel Meirieu. Après avoir revisité les contes de fée façon Grand Guignol et injecté une dose de cinéma américain à trois grands classiques (« Electre », « Médée » et « Othello »), cet artiste a puisé son inspiration dans le répertoire dramatique américain de la seconde moitié du XX^e siècle, adaptant par exemple « A tombeau ouvert » de Joe Connely. En juillet 2010, il a créé « De beaux lendemains », pièce adaptée du roman de l'auteur américain Russel Banks, à l'Odéon, dans le cadre des Nuits de Fourvière. A son répertoire, on peut également ajouter la création de « Birdy » ou encore « Mon traître ». De 2015 à 2017, la Compagnie est artiste associé à la Comédie de l'Est, Centre Dramatique National d'Alsace.

L'Association souhaite s'équiper en matériel lumière Découpe 933 SNX 2.5Kw afin de réduire les demandes techniques spécifiques en tournées et ainsi faciliter et augmenter les achats de spectacle.

Sur un budget prévisionnel de 2 500 €, dont 1 500 € d'autres financements, il est proposé d'apporter un soutien financier de 1 000 € à cette association.

Pour rappel, une subvention de fonctionnement de 7 000 € a été votée au Conseil municipal du 18 janvier 2016.

Subvention allouée en 2015 : 9 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

MJC Ménival – Siège social 29 avenue de Ménival à Lyon 5^e

La MJC de Ménival a mis en place, en 1992, des ateliers de découverte du cirque qui se sont rapidement développés et transformés en véritable école de cirque. L'Ecole de Cirque de Lyon propose ainsi une formation préparatoire aux écoles supérieures en arts du cirque. Acteur de l'émergence, elle

met en œuvre un véritable accompagnement des circassiens en voie de professionnalisation, le plus souvent en partenariat avec les compagnies de cirque professionnelles lyonnaises telles que MPTA ou la Compagnie l'Albatros. Dans ce contexte, elle a élaboré un projet d'accompagnement des jeunes artistes circassiens sur le chemin de l'insertion professionnelle et de la première rencontre de leurs créations avec le public.

Plus largement, la MJC de Ménival organise régulièrement des spectacles et des manifestations dans le cadre d'une programmation saisonnière. Son projet artistique et culturel est soutenu par la Ville de Lyon dans le cadre des Scènes Découverte. Elle bénéficie d'une subvention de fonctionnement de la délégation Culture pour un montant de 20 000 € en 2016. Elle sollicite, cette année, un soutien en équipement pour l'acquisition de matériel scénique son et lumière. Sur un budget de 30 600 €, il est proposé une subvention de 5 000 €

Sur un budget prévisionnel de 30 668 € dont 7 668 € d'autofinancement et 15 000 € demandés à la DRAC, il est proposé d'apporter un soutien financier de 5 000 € à cette association.

Subvention allouée en 2015 : 10 000 € en fonctionnement.

Subvention proposée 2016 : 5 000 €

SECTEUR ARTS VISUELS

ASSOCIATION AADN - 2 rue d'Arménie à Lyon 3^e

Fondée à Lyon en 2004, l'AADN (Assemblée Numérique des Diversités Artistiques), œuvre pour le développement des arts et cultures numériques à Lyon et en Rhône-Alpes. Elle joue un rôle moteur dans l'activation du tissu professionnel et la structuration d'une filière numérique par essence transversale.

L'Association structure son activité autour de deux pôles complémentaires :

- Pôle création : l'AADN détecte et incube les talents artistiques de demain. Elle repère puis accueille des artistes en résidence par son programme de résidence « vidéophonie ». Elle les forme, les accompagne et les aide à se professionnaliser et à rayonner. Elle produit avec eux des œuvres singulières. Ces dernières sont présentées au public local, régional et diffusées et exportées à l'international.

- Pôle transmission : l'AADN organise des rencontres pour découvrir des ateliers, pour s'initier, des workshops pour se perfectionner et des formations pour monter en compétence à destination d'un public pro et semi-pro (rencontres pro du Mirage Festival par exemple).

Défrichant les nouvelles pratiques numériques, AADN porte une attention particulière aux publics les plus démunis. Elle met en œuvre des projets culturels sur des territoires, explorant à la manière d'un "Labo des Usages" les pratiques numériques créatives.

L'Association dispose de bureaux situés au 2 rue d'Arménie dans le 3^e arrondissement de Lyon où siège l'équipe administrative et d'un studio de création appelé le LabLab, situé au 36 rue Emile Descorps à Villeurbanne.

L'Association sollicite une subvention d'investissement pour l'acquisition de matériel mobilier, petit outillage et audiovisuel pour son studio de création appelé le Lab.Lab.

Sur un budget prévisionnel de 12 719 € dont 5 000 € demandés à la région, 2 500 € demandés à la Ville de Villeurbanne et 219 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 4 000 € à cette association.

Pour information, une subvention de fonctionnement de 5 000 € a été allouée au Conseil municipal du 4 juillet 2016.

Subvention de fonctionnement allouée en 2015 : 5 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

Collectif OPLA - 234 cours Emile Zola à Villeurbanne

Le collectif OPLA (Organisation pour La liberté Artistique) est né à Lyon en 2005, s'est spécialisé dans la conception et la production de projets artistiques et culturels donnés à voir hors des lieux préétablis, c'est-à-dire essentiellement sur l'espace public. Il s'inscrit dans la volonté de rendre l'art et la culture accessible à tous, de sortir l'art des salles d'exposition pour investir l'espace public.

Le projet du Collectif OPLA se développe autour de trois pôles complémentaires que sont : l'organisation d'événements culturels, la production d'œuvres artistiques et l'accompagnement technique de projets artistiques et culturels.

Le collectif OPLA est localisé à la frontière entre Lyon 6^e et Villeurbanne, dans une pépinière associative nommée la MIETE (Maison de l'Initiative de l'Engagement, du Troc et de l'Echange).

Le collectif s'engage dans les démarches d'accompagnement de projets culturels en mettant au profit de diverses associations les compétences de ses techniciens et administrateurs et à travers une réflexion globale sur la mutualisation de matériels et de savoirs faire, via les locaux partagés de la MIETE.

L'Association sollicite une subvention d'investissement pour l'acquisition d'un matériel d'éclairage.

Sur un budget prévisionnel de 10 224 € dont 5 224 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € à cette association.

Subvention allouée en 2015 : 0 €
Subvention proposée : 2 000 €

REGARD SUD - 3 rue des Pierres Plantées à Lyon 1^{er}

L'Association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels.

Installée dans le 1^{er} arrondissement, sur le plateau de la Croix-Rousse, elle organise depuis 2000 des expositions d'artistes originaires des pays asiatiques, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle fait le lien entre le patrimoine et la modernité, entre différentes cultures.

Parallèlement à l'activité de sa galerie, elle organise depuis 15 ans le festival cinématographique « Fenêtres sur le cinéma du Sud » à l'Institut Lumière. La 16^e édition s'est déroulée du 27 au 30 avril à l'Institut Lumière.

La subvention d'investissement est destinée à l'achat d'un ordinateur portable.

Sur un budget prévisionnel de 1 649 € dont 349 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 1 000 € à cette association.

Pour mémoire, une subvention de fonctionnement de 8 000 € a été allouée à Regard Sud lors du Conseil Municipal du 18 janvier 2016.

Subvention allouée en 2015 : 0 €

Subvention proposée : 1 000 €

Association « Un Poil Court » - 4 quai Perrache à Lyon 2^e

Créée en 2005 par des techniciens du spectacle vivant de Lyon, Un Poil Court est une Association qui a pour but la démocratisation de l'accès aux outils audiovisuels et la professionnalisation des techniciens et des artistes sur le territoire rhônalpin. Concrètement, Un Poil Court met au service de ses adhérents un service de location de matériel et de studio de tournage à des tarifs préférentiels et propose à ses membres un accompagnement technique sur leurs projets professionnels et/ou artistiques.

Aujourd'hui, l'Association se fixe un triple objectif de développement pour les dix années qui viennent :

- accompagner le développement des projets innovants de ses membres, tant du point de vue du financement que de l'accompagnement artistique et technique ;

- développer son offre pédagogique en direction des amateurs, des jeunes professionnels et des étudiants en cinéma et audiovisuel issus des nombreuses formations dispensées dans la région, désireux de développer une démarche professionnelle sur le territoire rhônalpin ;

- développer et optimiser ses propositions et prestations en termes d'accueil de tournages en studio et de location de matériel.

En parallèle de cette activité, Un Poil Court développe des projets artistiques, notamment la série dansée *Le Corps de la Ville*, qui a vu le jour sur le 2^e arrondissement de Lyon en 2014 et qui se développe aujourd'hui en France et en Europe.

Son principe est simple : un lieu dans la ville, un danseur, un film de 3 à 4 minutes.

A chaque fois, un nouvel artiste local donne sa propre lecture du lieu investi et livre sa danse, celle de son pays, de sa région, de sa culture, de ses influences. Ainsi, les films s'appuient sur les corps des danseurs, l'interaction avec les usagers de la ville, ses espaces, ses flux. Il s'agit aussi d'une mise en valeur du patrimoine et des espaces urbains, parfois oubliés ou mal perçus.

L'Association sollicite une subvention d'investissement pour l'acquisition de matériel audiovisuel.

Sur un budget prévisionnel de 7 943 €, dont 4 943 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 1 000 € à cette association.

Subvention allouée en 2015 : 0 €
Subvention proposée : 1 000 €

Aquarium 10 rue Dumont à Lyon 4^e

Créée en avril 2016, l'Association Aquarium a pour objet de soutenir et développer des projets culturels audiovisuels articulés autour de trois activités principales : une programmation ciné-club, des ateliers d'Education aux Images, des événements favorisant le développement du cinéma émergent et un vidéoclub. Elle programme des films selon une logique non commerciale dans le cadre de séances accompagnées. D'autre part, elle participe au développement de la jeune création cinématographique en soutenant la préparation, la réalisation et la diffusion de projets audiovisuels. Enfin, elle met en place des ateliers de médiation culturelle auprès de publics multiples et variés.

Il s'agit d'un lieu de cinéma d'un nouveau genre. L'objectif est d'inventer un lieu de diffusion mais aussi d'éducation aux images et de création afin de s'adapter aux nouveaux comportements culturels en plaçant la convivialité et les logiques participatives au cœur du projet.

L'Aquarium est installé dans le local 120 m² qui a accueilli le dernier vidéoclub de Lyon « Atmosphères –vidéo ».

Aquarium ciné-café accueillera 5 activités :

- des projections hebdomadaires ;
- des ateliers d'éducation aux images ;
- un vidéoclub ;
- des soirées festives faisant dialoguer le cinéma avec d'autres disciplines ;
- un café associatif ;
- la mise en avant du cinéma indépendant ou local.

L'Association sollicite une subvention d'investissement pour l'acquisition de matériel pour l'ameublement et la projection de film.

Sur un budget prévisionnel de 66 561 €, dont 9 561 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 3 000 € à cette association.

Subvention allouée en 2015 : 0 €

Subvention proposée : 3 000 €

SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES

After Effects - Siège social 13 rue Constantine à Lyon 1^{er}

L'Association After Effects, créée en 2013 par le collectif Jarring Effects, a pour objectif de promouvoir les cultures alternatives. Poursuivant sa mission de défricheur de talent, elle s'est donnée pour missions l'organisation du festival Riddim Collision, la programmation annuelle de groupes et l'accompagnement d'artistes locaux en émergence. La production de concerts a vu son activité en forte hausse depuis 2013 (100 % d'augmentation) avec le suivi de 39 groupes et la production de 255 concerts. L'Association alterne la diffusion d'artistes en devenir et artistes à « potentiel commercial » immédiat pour assurer l'équilibre financier de la structure.

Une subvention de 34 000 € a été allouée en 2016 pour le fonctionnement de cette structure (Conseil municipal du 6 juin 2016). Il est proposé aujourd'hui, une subvention d'équipement de 5 000 € pour l'acquisition de matériel informatique et la restructuration du réseau informatique.

Sur un budget prévisionnel de 18 775 €, dont 8 775 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 5 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 45 000 € en fonctionnement.

Subvention proposée : 5 000 €

Bal des Fringants – siège social : 11 rue du Bon Pasteur à Lyon 1^{er}

Le Bal des Fringants est un petit lieu culturel situé sur les Pentes de la Croix-Rousse qui propose une programmation éclectique et orientée majoritairement sur les musiques actuelles sur un créneau de 18h30 à 21h00. Depuis son ouverture en janvier 2015, le Bal des Fringants affiche un bilan positif avec une dizaine de concerts diffusés chaque mois, 2 000 adhérents et un taux de remplissage de 85 %. Les esthétiques musicales sont variées avec une dominante rock, folk avec une large place à la découverte. Le Bal des Fringants propose des soirées où se croisent musique et autres disciplines artistiques pour toucher différents publics : la musique peut ainsi côtoyer le théâtre, les marionnettes, la danse ou des projections de films. Le lieu s'est rapidement intégré dans le réseau

des musiques actuelles avec des partenariats avec le Riddim, Médiatone, la Cocotte Prod, Tagda Tsoin Tsoin...

Le lieu doit cependant être mis en conformité avec la réalisation d'une étude d'impact sonore et la pose d'un limiteur de son.

Sur un budget prévisionnel de 6 650 €, dont 350 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 3 000 € à cette association.

Subvention allouée en 2015 : 0 €
Subvention proposée : 3 000 €

Grrrnd Zero – siège social : 23 rue du Bat d'Argent à Lyon 1^{er}

Fondée en 2004 par un collectif d'artistes lyonnais issus des arts et des cultures dits "underground", Grrrnd Zero a pour principal objectif d'offrir aux Lyonnais un lieu culturel dédié aux projets artistiques alternatifs. La diffusion et l'accueil de groupes de musique avant-gardiste et expérimentale représente une large part de leurs activités avec l'organisation d'une programmation annuelle exigeante. En 12 ans d'expérience, Grrrnd Zero a su conquérir une reconnaissance du public et des professionnels du milieu des musiques actuelles au niveau local, national et même international.

Après avoir investi plusieurs lieux, le collectif est aujourd'hui installé, par convention de mise à disposition, 60 avenue Bolhen à Vaulx-en-Velin dans une usine désaffectée appartenant à la Métropole. Ce tènement comprend un bâtiment de 545 m² à usage de bureaux et une partie d'un hangar d'une superficie de 1 455 m².

Le projet d'aménagement de cet espace prévoit des bureaux administratifs, des locaux de répétition et une salle de concert pouvant accueillir 400 à 500 personnes maximum pour un budget global de 300 000 €. A ce jour, la première phase de travaux concernant la réhabilitation du bâtiment à usage de bureaux a été réalisée et accueille aujourd'hui une pépinière d'associations culturelles. La partie hangar qui accueillera la salle de concerts et les locaux de répétitions est en cours d'aménagement. Le projet et la maîtrise d'œuvre sont assurés par l'architecte Sébastien Fabiani.

La Ville de Lyon, soucieuse de maintenir une diversité des esthétiques musicales, soutient le projet artistique et culturel de Grrrnd Zero ainsi que le projet d'aménagement de ces locaux. Deux subventions de 100 000 € ont été approuvées lors des séances du 25 novembre 2013 et 16 juin 2014. Il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire de 100 000 € pour permettre au collectif de mener à bien les travaux.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 0 €
Subvention proposée : 100 000 €

Les Clés de la Lune / A Thou Bout d’Chant – siège social : 2 rue de Thou à Lyon 1^{er}

Cette Association gère la salle de spectacle A Thou Bout d’Chant situé sur les pentes de la Croix-Rousse. Le projet artistique et culturel est dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d’accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de 90 concerts mêlant tête d’affiche artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

L’Association développe des collaborations avec les acteurs locaux tels le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon et l’Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne pour des soirées « découvertes ». Dans le cadre du dispositif Scènes Découverte, l’Association a perçu une aide en fonctionnement de 30 000 € sur l’exercice 2016. Elle sollicite parallèlement une aide en équipement pour la mise aux normes des portes suite au passage de la commission de sécurité et un réaménagement de la salle pour un meilleur accueil du public.

Sur un budget prévisionnel de 6 800 € il est proposé d’apporter un soutien financier de 4 000 € à cette association.

La convention d’application formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 35 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

Lerockeapmort / Kraspek Myzic – siège social 15 rue Romarin à Lyon 1^{er}

Le Kraspek Myzic, situé 20 montée Saint Sébastien à Lyon 1^{er}, est une petite salle de concert d’une jauge de 80 places, gérée par l’Association Lerockeapmort. Elle accueille une centaine de groupes et artistes chaque saison pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d’écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant 1 000 références de labels indépendants dans un panel exhaustif de tous les genres musicaux.

La Ville qui soutient ce projet depuis plusieurs années a souhaité marquer sa reconnaissance et son soutien en l’intégrant, en 2013, au dispositif Scènes Découverte. Une subvention de fonctionnement de 20 000 € a été approuvée lors de la séance du 18 janvier 2016. Une subvention de 3 000 € en équipement est proposée pour permettre à la structure d’accueillir dans de meilleures conditions les spectateurs et les artistes grâce à l’acquisition d’une climatisation et surtout le renouvellement d’une partie du matériel son devenu obsolète.

Sur un budget prévisionnel de 14 194 € dont 2 194 € d’autofinancement et 5 000 € autres, il est proposé d’apporter un soutien financier de 3 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 15 000 € en fonctionnement et 5 000 € en équipement.

Subvention proposée : 3 000 €

MJC Confluence / Presqu'Ile – siège social : 28 quai Rambaud à Lyon 2^e

La MJC Presqu'Ile / Confluence, dispose depuis 2005 par convention avec la Ville de Lyon, d'une salle de spectacle située 34 rue Casimir Perrier dans le 2^e arrondissement dans l'ancien marché de gros et entièrement dédiée aux musiques actuelles amplifiées. De par sa jauge de 300 places, le Marché Gare joue un rôle clé dans la professionnalisation des groupes en leur permettant de passer le cap entre les cafés-concerts et les salles de plus grande capacité.

Ce projet se développe principalement autour de la diffusion de groupes lyonnais et régionaux (50 % de la programmation) et par l'accompagnement des artistes émergents. La diffusion d'artistes confirmés, voire renommés, vient enrichir artistiquement la programmation de la salle et son rayonnement national voire international. La salle du Marché Gare est aujourd'hui bien identifiée par le public avec une fréquentation annuelle proche des 14 000 spectateurs et une soixantaine de concerts.

Dans le cadre d'une préfiguration du label national SMAC « Scènes de Musiques Actuelles », la MJC Confluence / Presqu'Ile est soutenu par notre collectivité pour un montant de 75 000 € en 2016. Afin d'améliorer la qualité d'accueil des artistes et du public, il est proposé d'allouer une subvention d'équipement pour le renouvellement du matériel scénique, son et lumière, devenu obsolète.

Sur un budget prévisionnel de 155 000 €, dont 5 000 € d'autofinancement, 50 000 € du CNV et 50 000 € demandés à la Région, il est proposé d'apporter un soutien financier de 35 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 70 000 € en fonctionnement et 0 € en équipement.

Subvention proposée : 35 000 €

RESEAU / Le Périscope – siège social : 13 rue Delandine à Lyon 2^e

Le Périscope, situé 13 rue Delandine à Lyon 2^e et géré par l'Association RESEAU, est une salle de concert ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées. Après avoir intégré le dispositif Scènes Découvertes en 2010, le Périscope fait partie, depuis 2015, de la SMAC partagée S2M soutenue par l'Etat, la Région et la Ville de Lyon.

Dans ce contexte, l'Association développe des actions en faveur de l'émergence artistique, la découverte de jeunes talents et le soutien à la diffusion. Une grande partie de la programmation est donc constituée de groupes émergents dont l'association suit l'évolution et participe à leur diffusion. Une politique de résidences d'artistes a également été mise en place permettant l'accueil d'une vingtaine de groupes sur la saison avec un accompagnement adapté. A ce titre, RESEAU a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 50 000 € approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 18 janvier 2016.

RESEAU sollicite également la Ville pour une aide en équipement sur l'exercice 2016. En effet, après plusieurs années de recherche, le Périscope a trouvé un local commercial situé à proximité immédiate de la salle de spectacle. L'objectif est de le réhabiliter et aménager des bureaux, une salle de réunion, une salle de formation, un local de stockage et de les partager avec une pépinière d'entreprises des musiques actuelles (collectifs artistiques, labels, tourneurs, producteurs...). Cet investissement est donc une démarche collective qui permettra à une quinzaine d'associations culturelles d'en bénéficier.

Sur un budget prévisionnel de 38 000 € dont 15 000 € d'autofinancement, 8 000 € de partenaires privés, il est proposé d'apporter un soutien financier de 15 000 € à cette association.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention allouée en 2015 : 39 000 € en
fonctionnement et 5 000 € en équipement.
Subvention proposée : 15 000 €

SECTEUR MUSIQUES SAVANTES

ADIPAC - Les Percussions Claviers de Lyon - 65-73 rue du Bourbonnais à Lyon 9^e

L'Association ADIPAC est gestionnaire de l'ensemble "Percussions Claviers de Lyon" (PCL). Composée de cinq musiciens, cet ensemble associe marimbas, vibraphones et xylophones dans une volonté d'excellence et d'échange avec le public. Les musiciens explorent et dépassent les genres, les formes et les techniques, s'approprient et recréent avec talent les musiques de notre patrimoine, suscitent l'intérêt des compositeurs actuels, et proposent au final un répertoire éclectique constitué de transcriptions reconnues et de créations.

Des collaborations se sont nouées avec d'autres associations ou établissements comme les Chœurs et Solistes de Lyon, le CNSMD et le CNR de Lyon, le Grame...

ADIPAC exploite, par convention avec la Ville, un lieu dédié aux percussions, appelé L'Hameçon. C'est un espace de production pour la réalisation de résidences et pour rendre possible des rencontres artistiques mais aussi un outil permettant la création d'œuvres musicales et de spectacles, un lieu alternatif où les musiciens proposent des rendez-vous musicaux et des actions pour les publics scolaires.

L'Association sollicite une subvention d'investissement pour l'acquisition d'instruments : deux vibraphones neufs, façonnés spécifiquement pour l'activité de tournée et un xylophone pour remplacer l'un de ceux devenu inutilisable.

Sur un budget prévisionnel de 65 969 € dont 3 969 € d'autofinancement, 30 000 € de partenaires privés et 12 000 € demandés à la Région, il est proposé d'apporter un soutien financier de 10 000 € à cette association.

Pour information, une subvention de fonctionnement de 38 000 € a été allouée au Conseil municipal du 6 juin 2016.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention de fonctionnement allouée en 2015 : 38 000 €
Subvention proposée : 10 000 €

Cuivres Diffusion – Ensemble Odyssée - 25, rue Roger Radisson à Lyon 5^e

Le quintette de cuivres créé en 1986 s'est transformé aujourd'hui en ensemble de quatre cuivres et percussions, dont les musiciens interprètes du début sont désormais compositeurs, producteurs et concepteurs de leurs propres spectacles. Les spectacles musicaux pluridisciplinaires font appel à des chorégraphes, metteurs en scène, costumiers, scénographes...

L'ensemble s'oriente vers une démarche artistique liée au théâtre instrumental contemporain. Il mêle ainsi la musique à d'autres disciplines artistiques (théâtre, danse, mime, cirque).

L'Association qui occupe des locaux dans la friche Lamartine, sollicite l'aide de la Ville de Lyon pour l'acquisition d'éléments techniques permettant d'enrichir le parc technique mutualisé que l'Association a mis en place au sein de ce lieu, mais souhaite également acquérir des équipements pour le rangement et le transport de ce matériel lors des tournées.

Sur un budget prévisionnel de 3 428 € dont 428 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € à cette association.

Pour information, une subvention de fonctionnement de 5 000 € a été allouée au Conseil municipal du 6 juin 2016.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention de fonctionnement allouée en 2015 : 5 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

G.M.V.L. – groupe Musiques Vivantes de Lyon - 24, rue Chazière à Lyon 4^e

Le GMVL est un centre de ressources pour les musiques électroacoustiques. Depuis sa création en 1975 par Marc Favre et Bernard Fort, son objectif est de promouvoir les activités culturelles liées à une démarche musicale fondée sur l'utilisation des nouvelles technologies du son.

Le GMVL est également un centre de création pour de nombreuses compagnies de théâtre et de danse, mais aussi pour des plasticiens et des écrivains. Une part importante de ses activités est consacrée à la transmission sous toutes ses formes mais aussi aux activités d'édition (disque, documents d'artistiques et pédagogiques).

L'Association occupe des locaux dans la Villa Gillet et sollicite l'aide de la Ville de Lyon pour l'acquisition de matériel pour les studios de composition et un ordinateur. Il s'agit de renouveler un matériel technique vieillissant.

Sur un budget prévisionnel de 7 000 €, dont 3 000 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 2 000 € à cette association.

Pour information, une subvention de fonctionnement de 8 000 € a été allouée au Conseil municipal du 6 juin 2016.

La convention mixte formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention de fonctionnement allouée en 2015 : 8 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

GRAME - cours Verdun Gensoul à Lyon 2^e

Grame, créé en 1982, est un centre national de création musicale labellisé en 1995 dont l'activité s'inscrit dans le cadre du « Cahier des charges des centres nationaux de création musicale » élaboré par le Ministère de la Culture et de la Communication. La mission principale de Grame est de permettre la conception et la réalisation d'œuvres musicales nouvelles.

Les missions du Grame s'articulent autour de la création/production, la recherche en informatique musicale et innovation technologique, la diffusion et le rayonnement et les relations avec les publics et la pédagogie.

De nombreux partenariats sont engagés. Ainsi, le Grame collabore régulièrement avec de multiples structures d'enseignement non spécialisées à Lyon et dans la Région Rhône-Alpes (écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées généralistes et professionnels), des associations (notamment avec Culture du cœur) mais aussi avec des structures accueillant des personnes en situation de handicap (Instituts médicaux éducatifs, hôpitaux spécialisés...).

L'Association sollicite l'aide de la Ville de Lyon pour renouveler le parc de matériel son et informatique, micros et augmentation des amplificateurs, la mise à jour de logiciels d'assistance musicale.

Sur un budget prévisionnel de 32 933 €, dont 17 933 € d'autofinancement, il est proposé d'apporter un soutien financier de 7 000 € à cette association.

Pour information, des subventions de 110 000 € pour le fonctionnement et 102 000 € pour la Biennale Musiques en Scène ont été votées au budget primitif 2016.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subventions BP allouées en 2015 : 110 000 €
Biennale Musiques en Scène : 62 000 €
Subvention proposée : 7 000 €

Léthé Musicale - 176, rue Pierre Valdo à Lyon 5^e

L'Association a été fondée en 1996, par Chantal Roussel, musicienne et musicothérapeute, et Pierre Alain de Saint-Prix, juriste.

Léthé Musicale (intervention hors du domicile) collabore avec Music à Dom (interventions à domicile). Ensemble, ces structures travaillent avec des personnes en situation de handicap, des personnes âgées dépendantes et des personnes en difficultés sociales. L'Association vise à favoriser l'accès à la pratique et à l'apprentissage musical de ces populations à la musique.

Léthé anime des ateliers de musique et de musicothérapie avec des personnes porteuses de handicap à l'extérieur ou au domicile, des ateliers de musique et de musicothérapie auprès de personnes âgées dépendantes et se positionne comme ressource sur la région sur les questions autour de l'art et du handicap.

L'Association sollicite l'aide de la Ville de Lyon pour l'acquisition d'instruments et d'enceintes bluetooth.

Sur un budget prévisionnel de 2 764 €, dont 1 264 € de mécénat, il est proposé d'apporter un soutien financier de 1 500 € à cette association.

Pour information, une subvention de fonctionnement de 2 500 € a été allouée au Conseil municipal du 6 juin 2016.

Subvention de fonctionnement allouée en 2015 : 2 300 €
Subvention proposée : 1 500 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2016, une subvention d'investissement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous, pour un montant global de 245 000 €

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les subventions d'équipement pour un montant global de 245 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

THEATRE 46 500 €	Théâtre des Asphodèles (3 ^e)	7 000 €
	Espace 44 (1 ^{er})	4 000 €
	Espace Gerson (5 ^e)	4 500 €
	Théâtre Sous le Caillou – cie Press citron (2 ^e)	2 000 €
	Compagnie Mac Guffin (7 ^e)	7 000 €
	Compagnie Le Fanal (6 ^e)	3 000 €
	Compagnie Anteprema (3 ^e)	1 600 €
	La Fédération (1 ^{er})	5 000 €
	Association Lamartine (3 ^e)	1 400 €
	Théâtre Oblique (6 ^e)	5 000 €
	Le Bloc Opératoire (5 ^e)	1 000 €
	MJC Ménéval (5 ^e)	5 000 €
	ARTS VISUELS 6 000 €	AADN (3 ^e)
	Collectif Opla (6 ^e)	2 000 €
CINEMA 5 000 €	Regard Sud (1 ^{er})	1 000 €
	Un poil Court (2 ^e)	1 000 €
	Aquarium (4 ^e)	3 000 €
MUSIQUES ACTUELLES 165 000 €	Bal des Fringants (Lyon 1 ^{er})	3 000 €
	After Effects (1 ^{er})	5 000 €
	Grrrnd Zero	100 000 €
	Les Clés de la Lune – A Thou Bout d'Chant (1 ^{er})	4 000 €
	Lerockepamort (1 ^{er})	35 000 €
	MJC Confluence Presqu'île (2 ^e)	15 000 €
	RESEAU Le Périscope (2 ^e)	
MUSIQUES SAVANTES 22 500 €	ADIPAC – percussions Claviers de Lyon (9 ^e)	10 000 €
	Cuivres Diffusion – ensemble Odysée (5 ^e)	2 000 €
	G.M.V.L. (4 ^e)	2 000 €
	GRAME (2 ^e)	7 000 €
	Léthé Musicale (5 ^e)	1 500 €
	TOTAL GENERAL	245 000 €

2. Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Les Asphodèles, Espace 44, ADIPAC, Cuivres Diffusion/Ensemble Odysée, GRAME, After Effects, Lerockepamort, MJC Presqu'Ile/Confluence, MJC Ménéval, Les Clés de la Lune, RESEAU, Grrrnd Zero sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante, soit 245 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme SOUTIENAC, opération EQUIPSUB, fonction 33, selon la répartition suivante :

- à l'article 20421, ligne de crédit 62082, pour un montant de 102 500 €;
- à l'article 20422, ligne de crédit 63302, pour un montant de 142 500 €

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN